

1. *Débitrice:* **AVCT Sàrl**, Grand-rue 114, 1820 **Montreux**
2. *Déclaration de faillite:* 23.01.2003
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 19.07.2004
4. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* matériel audio et audiovisuel, assistance technique congrès-foires-meeting, séminaires

Office des faillites de Montreux
1820 Montreux

(02352432)